

PROJET MONT-TERRI

Inauguration du Centre de visiteurs du Mont-Terri Conférence de presse

Saint-Ursanne, le 5 septembre 2011

Seule la version orale fait foi.

Sommaire

1. Message de bienvenue
 2. Le Projet du Mont-Terri après l'accident de Fukushima
 3. Le Centre de visiteurs
-

1. Message de bienvenue

2. Réflexions relatives à la politique d'information dans le nouveau Centre de visiteurs

Permettez-moi de brièvement rappeler l'importance du laboratoire dans le cadre des programmes de stockage géologiques profonds pour déchets nucléaires.

Le Laboratoire du Mont-Terri est actuellement le seul site expérimental de recherche dans les argiles aaléniennes, roche qui offre actuellement le plus de perspectives pour le stockage des déchets de haute, de moyenne et de faible activité. Cette situation donne une grande importance au Laboratoire du Mont-Terri sur le plan national, tout particulièrement aussi dans le cadre du plan sectoriel pour dépôts géologiques profonds piloté par la Confédération. Mais aussi sur le plan international, le laboratoire du Mont-Terri a été très prospère ces dernières années, aussi bien en relation avec les programmes scientifiques qu'en matière de gestion. Rappelons dans ce contexte que la structure de ce projet exigée par le Canton du Jura est unique au monde: en effet, ce ne sont pas les partenaires qui coordonnent les recherches si fructueuses au laboratoire, mais une entité indépendante de la Confédération. Rappelons de même que le laboratoire du Mont-Terri est uniquement un lieu de recherche et que des déchets radioactifs ne pourront jamais être stockés sur ce site.

Aujourd'hui ce projet franchit une nouvelle étape. En effet, inspiré par le souci du Canton pour une information transparente et ouverte, les partenaires suisses du laboratoire ont développé ces dernières années l'idée d'un projet pour un Centre de visiteurs. Ce centre a pour mission d'informer la population suisse sur le développement scientifique des recherches effectuées sur le site du Mont-Terri ainsi que sur le programme de stockage géologique profond des déchets radioactifs suisses. Le Gouvernement jurassien se félicite de ce développement et accompagnera de manière étroite et à travers la Commission cantonale de suivi les efforts développés pour l'information du public. Trois messages nous paraissent d'importance particulière dans le cadre de ce nouveau Centre de visiteurs:

1°) l'information livrée sur le site en relation avec la recherche et les programmes de stockage de déchets radioactifs doit être ouverte, transparente, complète et différenciée. L'information sur ce sujet doit se concentrer aux éléments factuels sans aucune arrière-pensée idéologique.

2°) les instances impliquées dans le projet ne doivent pas craindre l'autocritique. Nous avons maintes fois entendu lors des dernières décennies des experts et scientifiques tenir des propos péremptaires en matière de déchets et de leur stockage en décharge ou mine profonde. Les réajustements de pronostics sur les projets de stockage de déchets nous ont amené à être bien plus modestes. De ce fait, l'information sur des phénomènes à durée de vie très longue doit rester prudente, afin de ne pas entraver la confiance dans les travaux scientifiques en cours.

3°) le Centre de visiteurs est appelé à être une plateforme de discussion sur la recherche et le devenir des déchets radioactifs. La thématique bouleverse les esprits, notamment en raison de la longévité d'une telle problématique. Assurer la sécurité d'un site de stockage sur un million d'années soulève des questions qui dépassent largement le domaine technique. Ce défi préoccupe la société et est à même d'être thématiqué et discuté. Le Centre de visiteurs est un excellent endroit pour mener de tels discours.

Le Gouvernement du Canton du Jura adresse ses meilleurs vœux de réussite au nouveau centre de visiteurs. Dans ce contexte, il tient aussi à remercier la Confédération et les partenaires de leur engagement. Le Canton du Jura sera activement présent dans l'information sur ce site, principalement à travers la Commission cantonale de suivi, à laquelle le Gouvernement réitère toute sa confiance pour le travail effectuée au courant de la dernière décennie.

Pour conclure, je tiens à souligner que le Canton du Jura apporte ici une contribution tangible à la problématique nationale de gestion des déchets radioactifs de par son soutien apporté à la recherche et à l'information dans le cadre du Projet Mont Terri. C'est dans ce contexte que j'aimerais aussi attirer votre attention sur la nouvelle politique énergétique durable du Canton du Jura, basée sur la sortie du nucléaire. Les investissements (énergies renouvelables, efficacité énergétique) seront encouragés par le Gouvernement pour assurer une indépendance dans le domaine de l'approvisionnement, et ce tout en favorisant la création d'emplois.

Merci de votre attention.

Philippe Receveur
Ministre de l'Environnement et de l'Équipement